

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE1166

présenté par

M. Potier, Mme Battistel, M. Delautrette, M. Hajjar, Mme Jourdan, M. Leseul, M. Naillet,
M. Bertrand Petit et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe
Nupes)

à l'amendement n° CE|981 du Gouvernement

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.